

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB MONTEIGNET SUR L'ANDELOT SPORTS CANINS DIT LES DINGOS DU 28 JANVIER 2018

Destinataires : M. le Maire de Monteignet sur l'Andelot, les adhérents de l'association

La réunion a eu lieu à la salle polyvalente de Monteignet sur l'Andelot à 9h30.

Présents : M. le Maire de Monteignet sur l'Andelot, CABBEKE Michel adjoint au Maire, AUGE Jean-Louis, BONHOUR Anne, CHENARD Gilles, CHENARD Liliane, CONDAT David, CONDAT Myriam, DAUGE Alexandra, DESBOUY Caroline, DUMAS Christine, DUVERNEY Anne, DUVERNEY Laurent, FORESTIER Alexandra, , LASSEUR Laurence, NECTOUX Gaël, POUZAT Cédric, SCHMITT Nathalie, SOLANAS Ramon, TATE Léa, VIALLET Alexia, YANGO Sarah

Les points suivants sont donc mis à l'ordre du jour :

- Approbation de la cooptation de Jean-Louis Augé
- Bilan 2017 : financier et activités
- Budget prévisionnel 2018 :
 - Achats : Obstacles parcours Agility
 - Autres
- Pro rata trimestriel du paiement des cotisations
- Prévision d'une journée « travaux » et une journée « rangement du local »
- Concours du 6 mai 2018 (Sélectif Grand Prix de France) – en particulier
 - Organisation
 - Informatique
 - Restauration
 - Récompenses
- Informations :
 - Démission de Madame Christine Rival CTT (Conseiller Technique Territorial)
 - Organisation d'un stage d'initiation au Flyball par Hélène Fourcault le samedi 5 mai 2018
- Ressenti général des moniteurs, des adhérents, de la municipalité.
- Questions diverses

COOPTATION DE JEAN-LOUIS AUGE

La démission du comité de Caroline Desbouy, pour des raisons personnelles a conduit à son remplacement par cooptation par Jean-Louis Augé jusqu'à ce jour.

La présidente propose donc l'approbation de cette cooptation. Celle-ci est approuvée

BILANS FINANCIERS

Bilan 2017

- Pour l'année 2017, le montant des recettes constituées pour l'essentiel des adhésions, s'élève à 7015,08 €, celui des dépenses à 4000,22 €. Les comptes du club affichent donc un solde positif de 3014,86 €.
- En 2017, le club a accueilli 23 nouveaux adhérents (11 individuels et 6 binômes). Au total le nombre d'adhérents s'est élevé à 42 avec 48 chiens.
- Le bilan financier du concours s'est soldé par une recette de 79,79 €. Un nombre d'engagements légèrement supérieur au concours de l'année 2016, un budget « juge » maîtrisé, les ventes buvette en hausse expliquent cet équilibre malgré la hausse du poste « récompenses ».
- Les dépenses pour la section Agility se sont limitées cette année à des réfections d'obstacles (certains de nos obstacles à zones souffrant des effets du temps) ; celles de l'école du chiot à l'achat d'un kit, restreignant le montant de nos achats pour nos différentes activités à 1004,59 €.
- Les frais de fonctionnement ont marqué une augmentation sensible due essentiellement à la création d'un logo du club apposé sur le bâtiment du stade ainsi que la fabrication d'un podium ; les frais d'assurances, de maintenance de notre site restant quasi sans augmentation. Nous notons la fin en juillet 2017 de notre prêt contracté à la création du club auprès du Crédit Agricole.

Prévisions du budget 2018

Nous prévoyons 25 renouvellements d'adhésions et 15 nouveaux arrivants ; les recettes pour le club se montent alors à 4750 € (droits d'entrée et adhésions cumulés).

Concernant le concours :

- Pour les récompenses, il nous faut prévoir des récompenses à hauteur de l'importance de ce concours puisque nous organiserons un sélectif pour l'accession à la finale du Grand Prix de France. A cette fin, la CREAC nous dotera d'une subvention.
- Nous espérons 92 participants, nous générant une recette de 1170 €.
- En fonction des dépenses prévues (défraiement du juge, achats de trophées, boissons, etc...) nous prévoyons un solde positif de 300 €.

Achats futurs de matériel pour les activités sportives :

- Agility :
 - Depuis l'ouverture du club en 2014, les obstacles ont subi des détériorations sérieuses. Nous envisageons donc l'achat de certains obstacles (particulièrement à zones) dont la finition de qualité supérieure (acier galvanisé et tartan) assurera la pérennité et la solidité au cours de leurs divers déplacements. Nous n'échapperons cependant pas à la réfection de la poutre et de la balançoire (au cours de la journée travaux) qui resteront à disposition pour nos entraînements, ceci afin de continuer à pratiquer ce genre d'obstacles pour prévenir des surprises lors de concours à l'extérieur

- Le budget à envisager se situe autour de 4500 € consacrés à l'achat des obstacles à zones, des tuiles du mur, d'un tunnel de 6 mètres et de ses sacs de lestage, au remplacement de la partie souple de la chaussette
 - Il faudra également envisager pour l'année 2019, l'acquisition de nouvelles haies.
- Ecole du chiot : achat d'un parc à balles

Les frais de fonctionnement seront réduits grâce à la fin de notre prêt bancaire.

Le budget prévisionnel affiche donc un montant de dépenses de 6835,18 € et de recettes de 6710 €. Compte-tenu du résultat de l'année n-1 le léger dépassement prévisionnel est absorbé. La situation financière du club est saine.

L'assemblée approuve les comptes.

JOURNEE TRAVAUX

Nous prévoyons une journée de travaux pour entretenir nos installations :

- Remise en état des obstacles en vue du concours sélectif (peinture, petites réparations...) bien avant la date du concours, afin d'assurer un bon séchage du matériel.
- Les dates des 17 et 18 mars 2018 sont retenues.

COTISATIONS

Nous adopterons une simplification du calcul des cotisations en fonction de la date d'arrivée au club des nouveaux adhérents. Ainsi nous effectuerons un prorata trimestriel selon la date d'adhésion. Proposition votée.

CONCOURS 2018

Le concours sélectif du Grand Prix de France aura lieu le 6 mai 2018.

Organisation

Nous organiserons une réunion préparatoire avant le 6 mai afin de définir les différents postes. Nous aurons besoin de volontaires dès le samedi 5 mai afin de définir les fonctions de chacun (parking, informatique, terrains, etc...).

Informatique

Laurent Duverney, assisté de Myriam Condat, s'occupera de la partie informatique.

Restauration

Comme en 2017, nous pourrions demander au restaurant « Minou et kiki » de nous cuisiner un plat pour le samedi soir afin de recevoir le juge au club. Ceux qui désirent assister au repas le pourront moyennant une contribution. Le dimanche midi un repas composé de salades sera proposé à tous les bénévoles.

Un camion burger « les charmes du burger » devrait s'installer sur le stade afin que les participants puissent se restaurer durant le concours.

Affiches

Nous prévoyons la fabrication d'affiches pour communiquer sur l'évènement. La présidente fait appel aux adhérents présents pour savoir si l'un d'entre eux pourrait y travailler. Personne ne se proposant, nous demanderons donc à la société AB Créa de nous établir un devis. Nous restons cependant intéressés à recevoir des idées de nos adhérents.

Récompenses

Le nombre de récompenses s'avère important. Gilles espère des idées nouvelles de trophées.

Concernant les petits cadeaux aux participants, Alexandra propose l'achat de m&m's personnalisés et Anne des gobelets au logo du club. Nous allons donc explorer cette piste.

Animations

Nous espérons, comme l'année dernière, la présence de Justine Gautier, ostéopathe équin et canin et Caroline Mailly-Friederich, physio-massothérapeute équin et canin.

Concours 2019

Nous réfléchissons dès maintenant aux dates du concours 2019 afin d'avoir le choix du juge.

Pour le moment, aucune date n'est arrêtée.

RESSENTI GENERAL

Municipalité de Monteignet sur l'Andelot

Mr le Maire souligne les points suivants :

- Il n'a pas enregistré de commentaires sur la présence de notre association sur sa commune.
- Du fait de notre utilisation de nouveaux terrains, nous sommes tenus d'entretenir les haies qui délimitent ces terrains.
- La commune indique que dans son calendrier des manifestations, le mois de juillet devrait être chargé. Ainsi, elle aura besoin de la totalité du stade le week-end des 7

et 8 juillet. Nous annulerons donc les cours de ce samedi et ce dimanche afin de laisser la libre utilisation des lieux à la commune.

- Des engrais doivent être épandus sur le terrain afin d'améliorer la qualité du gazon.
- Une vidéo surveillance devrait être installée sur le stade afin d'éviter les problèmes de vandalismes.
- La commune doit se doter d'un micro avec haut-parleur portatif.
- Enfin, il faudrait que nous établissions un courrier à la Communauté de Communes afin d'annoncer l'organisation de notre concours ainsi qu'au service presse du conseil départemental. Nathalie Schmitt conseille de contacter également l'Office de Tourisme de Saint-Pourçain/Sioule.

Moniteurs

Cédric Pouzat et Jean-Louis Augé s'expriment en indiquant que tout va bien.

Adhérents

Il est rappelé que la présence de chacun avant les cours est exigée 15 mn avant le début des cours.

INFORMATIONS

Madame Christine Rival, conseiller technique territorial, implantée dans le Puy de Dôme et la Région depuis de nombreuses années, démissionne de ses fonctions en mars 2018.

Son poste est donc vacant.

Le rôle du conseiller technique territorial consiste à suivre les clubs, établir des calendriers des manifestations, suivre les organisations de concours ou expositions canines, etc...et d'établir des rapports.

Toute personne présente ce jour peut faire acte de candidature en contactant directement Mme Rival.

Le samedi 5 mai, veille de notre concours, Mme Hélène Foucault, épouse du juge de notre concours de l'an passé, et juge de Fly-Ball, propose une présentation de sa discipline. Cette information reste à confirmer.

QUESTIONS DIVERSES

Caroline Desbouy, démissionnaire en 2017, indique qu'elle sera à nouveau disponible pour réintégrer notre club à compter de juillet 2018.

RENOUVELLEMENT DE 3 MEMBRES DU COMITE

Notre comité est élu pour 6 ans. Il doit être renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Cette année 3 membres sont sortants :

Liliane Chénard

Gilles Chénard

Nathalie Schmitt

Gilles et Liliane Chénard se représentent pour les 6 années à venir mais informent qu' au prochain renouvellement ils seront sortants mais ne se représenteront pas; Nathalie Schmitt ne se représente pas mais reste néanmoins notre référent pour l'activité Cani-Cross.

Christine Dumas est candidate.

Il est donc procédé au vote.

3 assesseurs sont nommés pour procéder au dépouillement des bulletins et leur comptabilisation.

Christine Dumas ouvre les enveloppes, Myriam Condat et Léa Tate comptabilisent.

22 votes exprimés – 0 nuls : 22 votes pour Liliane Chénard

22 votes pour Gilles Chénard

22 votes pour Christine Dumas

Le comité est donc ainsi constitué de 7 membres :

Jean-Louis Augé, Liliane Chénard, Gilles Chénard, Christine Dumas, Anne Duverney, Alexandra Forestier, Cédric Pouzat.

Le Comité procède alors à la nomination de ses président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Liliane Chénard est nommée présidente,

Cédric Pouzat est nommé vice-président,

Anne Duverney est nommée secrétaire et trésorière.

Le responsable de l'Agility reste Gilles Chénard ; le responsable de l'activité Education reste Cédric Pouzat.

La trésorière rappelle à tous les adhérents que leur cotisation pour l'année 2018 doit être acquittée avant le 31 mars 2018.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12 h.
